
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du lundi 8 juin 2026

Résolution: CA26 22 0095

Motion pour souligner en juin le Mois national de l'histoire autochtone et célébrer la Journée nationale des peuples autochtones, le 21 juin

Attendu que l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, le 13 septembre 2007, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et que la Ville de Montréal l'a endossée à l'unanimité le 21 août 2017, rejoignant ainsi le mouvement vers la réconciliation, qui nous invite à reconnaître et à respecter les droits des peuples autochtones au Canada;

Attendu que Montréal, Tiohtià:ke, est un lieu de rencontres millénaire et de diplomatie entre les peuples, et qu'elle souligne cette année le 325^e anniversaire du Traité de la Grande Paix de Montréal, moment historique de paix et d'alliance entre de nombreuses nations autochtones. Nous remercions la nation Kanien'keha:ka (Mohawk) de son hospitalité en territoire non cédé;

Attendu que le processus de réconciliation place au cœur de ses priorités la célébration de l'histoire, des langues et des cultures autochtones;

Attendu que la célébration, en juin, du Mois national de l'histoire autochtone, ainsi que de la Journée nationale et montréalaise des peuples autochtones, le 21 juin, vise à promouvoir la reconnaissance de l'histoire et de la présence autochtone à Montréal;

Attendu que depuis 2017, la Ville s'investit dans cette réconciliation, autant sur le plan administratif que politique, notamment par la création d'un poste de commissaire aux relations avec les peuples autochtones;

Attendu qu'en 2020, la Ville de Montréal a adopté sa toute première Stratégie de réconciliation avec les peuples autochtones 2020-2025;

Attendu que l'arrondissement du Sud-Ouest s'engage à poursuivre ce processus de réconciliation dans le cadre de la prochaine mouture de la Stratégie de réconciliation avec les Peuples autochtones, en continuant de mettre de l'avant les organismes et groupes autochtones de son territoire et en consolidant des relations durables et pérennes;

Attendu que plusieurs institutions et organismes de l'arrondissement développent des activités et programmes mettant en valeur la diversité des cultures autochtones et répondant aux besoins des membres de ces communautés ayant élu domicile à Montréal;

Attendu que les bibliothèques de l'arrondissement du Sud-Ouest ont pris l'engagement d'offrir des services culturellement adaptés dans le cadre de la Stratégie de réconciliation avec les peuples autochtones 2020-2025 notamment avec le déploiement de cliniques d'abonnement auprès d'organismes autochtones;

Attendu que, dans le cadre de la politique, une consultation avec le milieu autochtone de Montréal par le collectif d'artistes autochtones Buckskin Babes a conduit à la cocréation et désignation du Parc lonkwatia'tarò:ron (« nous nous rassemblons »), un espace culturel et éducatif pour les communautés autochtones permettant les pratiques ancestrales et leur transmission, dont le tannage de peaux, qui sera inauguré prochainement aux abords du Bâtiment 7 dans Pointe-Saint-Charles;

Il est proposé par Elise Tanguay

appuyé par Véronique Fournier, Catherine Houbart, Jonathan Burnham et Nicolas Jolicoeur

ET RÉSOLU :

Que l'arrondissement du Sud-Ouest reconnaisse la richesse de l'histoire, du patrimoine, de la résilience et de la diversité des Premières Nations, des Inuits et des Métis en soulignant en juin le Mois national de l'histoire autochtone;

Que l'arrondissement du Sud-Ouest invite ses résidentes et résidents allochtones à se joindre aux communautés autochtones et à célébrer la richesse des cultures autochtones en prenant part aux nombreuses activités organisées dans le cadre de la Journée nationale des peuples autochtones, le 21 juin 2026, et dans les bibliothèques de l'arrondissement qui mettront en valeur les collections autochtones;

Que l'arrondissement du Sud-Ouest s'engage à poursuivre la collaboration avec le commissaire aux relations avec les Peuples autochtones dans l'élaboration de la prochaine Stratégie de réconciliation avec les peuples autochtones.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.08

Véronique FOURNIER

Mairesse d'arrondissement

Daphné CLAUDE

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 12 juin 2026